



Syndicat National des Agents de Direction et d'Encadrement des Organismes Sociaux

Rapport d'activité 2009-2011

Claude Paul – Secrétaire Général

En 2009, le ciel quelque peu obscurci du SNADEOS CFTC s'est trouvé éclairci par la conjonction de deux événements : l'élection d'une équipe remaniée et la mise en application du protocole sur le droit syndical.

Au niveau de l'équipe, l'élection d'un nouveau Conseil et d'un nouveau Bureau (instances dont la diversité des fonctions représentées est un plus indéniable ¹) a permis de clarifier et assurer les fonctions de représentation, notamment auprès des instances nationales (UCANSS), de l'employeur (COMEX) mais aussi vis à vis des autres organisations syndicales nationales.

L'accord de 2008 sur le droit syndical a, de plus, clarifié la situation du Président et du Secrétaire Général du SNADEOS CFTC, par l'attribution du temps de mandat nécessaire au plein exercice de leurs fonctions, mais aussi à leur implication dans le dialogue social national. Enfin une logistique indispensable a été rendue possible par la création d'un secrétariat administratif venu renforcer l'activité du syndicat.

Depuis 2009, le SNADEOS CFTC a su ainsi se rendre présent, a su se faire connaître et a acquis une légitimité aujourd'hui incontestée.

Une présence certaine et une participation régulière aux négociations ...

Sur désignation du Bureau, deux négociateurs nationaux du SNADEOS ont été désignés : son Président, Jean-Pierre Cabot et son Secrétaire Général, Claude Paul, constituant ainsi, avec les négociateurs nationaux de la Fédération PSE, une représentation CFTC riche et complète.

Ceux-ci ont donc depuis 2009 été présents à la quasi totalité des réunions d'instances nationales (RPN, INC, groupes de travail, mission Morel ...), et ont pu faire connaître la position du syndicat.

A titre indicatif, ces réunions d'instances se chiffrent en moyenne annuellement à 15 RPN, 5 INC, auxquelles s'ajoutent les rendez-vous au Ministère et à la Direction de la Sécurité

1 3 vice-Présidences : Agents de Direction, Praticiens Conseil, Cadres - Présence au Conseil : Ingénieur Conseil, Informaticiens



Syndicat National des Agents de Direction et d'Encadrement des Organismes Sociaux

Sociale, les rencontres avec les Présidents des Caisses Nationales, le Président du COMEX, plus les réunions internes (12 réunions de Bureau, 9 réunions de Conseil).

Certains adhérents du SNADEOS font également partie des délégations autant que de besoin :

- Praticiens Conseil : S. Boucé, B. Boyadjian, S. Dufour
- Ingénieurs Conseil : F. Lemire, E. Lacombe
- Agents de Direction : L. Vergnes, H. François, T. Galisot
- Cadres : T. Hainaut

... qui ont permis des avancées pour l'ensemble des salariés de l'Institution

Le SNADEOS a pu ainsi, suite aux négociations nationales, apposer sa signature sur des accords majeurs :

- Intéressement (juin 2009, juin 2010)
- Dialogue social (mars 2010)
- Rémunération (mai 2010)
- Formation professionnelle (septembre 2010)
- Plan épargne inter entreprise, choix OPCA, rente éducation, frais d'obsèques...

Mais il a également démontré, à l'instar de la Fédération PSE CFTC, sa capacité à refuser un « suivisme » syndical longtemps reproché, en refusant de cautionner des accords qu'il considérait comme dangereux pour nos acquis, tels le protocole ARS ou les accords DOM.

Pour certains autres accords, le SNADEOS s'est démarqué de la Fédération, sa ligne d'analyse pouvant varier suivant la spécificité des fonctions exercées par nos adhérents (Agents de Direction, cadres supérieurs, Ingénieurs Conseil, Praticiens Conseil, Informaticiens ...) en refusant de cautionner certaines évolutions proposées par l'employeur :

- emploi des seniors, secondes parties de carrière, promotion de la diversité et égalité des chances : sans nullement nier les avancées de ces accords, il est apparu que certains éléments intégrés à ceux-ci ne pouvaient trouver justification pour un encadrement soucieux de la qualité des embauches réalisées, et qui, d'autre part n'avait pas à retrouver inscrit des principes qu'il applique dans l'exercice quotidien de ses fonctions (non discrimination, gestion des carrières...)
- rémunération (mai 2011) : cet accord mettait hors bénéfice de ses effets les Agents de Direction, Ingénieurs Conseil et Praticiens Conseil, constituant ainsi une discrimination salariale inacceptable et correspondant à justifier des traitements différenciés entre salariés d'une même institution.



Syndicat National des Agents de Direction et d'Encadrement des Organismes Sociaux

Le SNADEOS est désormais un syndicat connu ...

Dès le mois de septembre 2009, une publication intitulée « La lettre d'Eugène » a été adressée à l'ensemble de nos adhérents et aujourd'hui sa parution tous les deux mois est désormais impatientement attendue.

Des avancées déterminantes en terme de communication et de diffusion de notre information syndicale ont été permises, d'une part par l'augmentation considérable de notre fichier des destinataires de nos courriels et publications, qui désormais, lors d'envois globaux, compte plus de 4000 adresses.

Un premier courrier adressé en juillet 2011, alertant sur les dangers menaçant les syndicats d'ADD, a permis d'aboutir à une diffusion de masse, sans désabonnements notables.

Désormais nos alertes et prises de position sont diffusées, suivant le cas, à l'ensemble de ces destinataires, et non plus limitées à nos seuls adhérents.

D'autre part, la refonte, en juillet 2011 de notre site Internet a permis d'accroître considérablement notre audience, avec des pics de fréquentation appréciables :

Mois	Visites	Pages vues
Août	1440	5886
Septembre	2726	9117
Octobre	2765	9847

Actuellement la moyenne sur notre site est de peu inférieure à 3000 visiteurs par mois avec des scores importants de lecture pour certains documents mis en ligne :

- rapport de la mission Morel : + 1000 consultations
- baromètre social institutionnel : 570 consultations
- rapport sur les conditions de travail : 770 consultations

Un relationnel favorable avec un site internet comptant plus de 20.000 abonnés (Annuaire Sécu) a également permis de faire connaître nos idées, et la consultation du site du SNADEOS-CFTC est devenue désormais habituelle pour nombre de visiteurs (salariés de l'Institution, Ministères, Tutelles...)

A signaler également qu'une collaboration a été instaurée avec les membres du SNACOS CFTC (RSI), portant sur des projets communs (entrevues aux Ministères, liste d'aptitude aux emplois de Direction), et qu'un rapprochement avec le régime des Mines est enclenché suite à la possible intégration de celui ci au régime général.



Syndicat National des Agents de Direction et d'Encadrement des Organismes Sociaux

... avec des prises de positions claires et assumées.

Le récent rapport de la Cour des Comptes, la politique salariale particulière mise en place en 2011, l'implication de notre syndicat dans la défense d'une représentativité nécessaire des Agents de Direction et cadres supérieurs ont permis de faire connaître, et souvent accepter, nos positions.

Les rencontres avec les représentants des Ministères, le Président du COMEX, le Directeur de l'UCANSS sont autant d'occasions de faire remonter aux niveaux supérieurs des analyses et des positions que seul le SNADEOS semble porter.

Et ces interlocuteurs ne sont pas insensibles aux propositions faites, comme la création d'un corps national d'Agents de Direction dans le cadre de la mission Morel², ou la mise en place d'une instance nationale de concertation (INC) pour laquelle la détermination d'une représentativité syndicale nationale devrait être mesurée.

Les prises de position affichées dans la « Lettre d'Eugène », les éditoriaux postés sur notre site Internet, les courriers spécifiques diffusés en envois de masse, la reprise de certaines de nos informations dans certains articles de presse, nous permettent désormais de revendiquer une existence syndicale indispensable, clairement démontrée par notre association, de la part de l'employeur, à tous les groupes de travail et réunions préparatoires liées aux mandats que le COMEX donne à l'UCANSS.

Enfin, ce positionnement donne du poids à nos démarches, restées certes très discrètes, mais couronnées de succès sur les dossiers de certains de nos adhérents en difficulté. Tel un Ingénieur Conseil dont le licenciement a été évité en toute dernière minute par la négociation, des situations conflictuelles de Praticiens Conseil résolues par le dialogue, un Agent de Direction licencié et réintégré sur un nouveau poste grâce à l'intervention du SNADEOS, et des demandes d'affectations (Agents de Direction, Praticiens Conseil, Ingénieurs Conseil et cadres) dont la plupart ont pu aboutir, justement parce que notre syndicat pèse maintenant, est écouté et remplit pleinement un rôle qui est également le sien : défendre ses adhérents.

Alors que les autres Fédérations semblent plus occupées à étouffer leurs syndicats d'Agents de Direction et de cadres qu'à entendre leurs arguments, alors qu'un autre syndicat de cadres apparaît en perte de vitesse et d'influence, la Fédération PSE CFTC a su intégrer la démarche de notre syndicat.

² Cf l'interview de Jean-Pierre Cabot dans Protection Sociale Informations du 26 octobre 2011



Syndicat National des Agents de Direction et d'Encadrement des Organismes Sociaux

A ce titre la participation régulière aux bureaux et conseils fédéraux, notre implication dans l'activité globale de la CFTC (participation au congrès confédéral de novembre 2011, au congrès fédéral de mars 2012), démontrent également que la reconnaissance du SNADEOS CFTC se fait non seulement au niveau des instances nationales, de l'employeur et des autres organisations syndicales, mais aussi est assurée par la collaboration étroite avec nos interlocuteurs fédéraux et confédéraux.

Ainsi, le Président du SNADEOS est amené à participer à certaines formations et séminaires avec les administrateurs CFTC des caisses nationales, et les contacts de nos adhérents avec diverses unions régionales et départementales, permettent une immersion dans des contextes syndicaux complémentaires.